

patriarche en Palestine (1). Nous ne saurions affirmer, quoique ce fait ne soit pas invraisemblable, que le père des Hébreux emporta avec lui des mémoires écrits, racontant avec exactitude les événements de l'histoire primitive; mais ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il transmit au moins oralement à sa famille le récit de la création, tel que Dieu l'avait fait connaître aux premiers hommes, ainsi que celui des autres faits qui sont rapportés dans les onze premiers chapitres de la Genèse.

Ce point établi, rien n'empêche d'admettre que Moïse a inséré dans son œuvre, en ne leur faisant subir que peu ou point de modifications, les traditions écrites ou orales qui provenaient de l'antiquité et dont il connaissait l'exactitude. Il a pu parfaitement leur laisser les traits qui les distinguaient : emploi particulier du nom de Dieu, locutions et tournures propres ou archaïques, etc., et se borner à les adapter au cadre dans lequel il voulait les faire entrer. Il est impossible de faire aucune objection sérieuse contre cette explication.

* Elle est confirmée par le style de la Genèse, laquelle contient des archaïsmes qu'on ne retrouve plus dans les autres livres du Pentateuque. Au point de vue *grammatical*, il n'existe aucune différence sensible entre les cinq livres de Moïse, mais au point de vue *lexicographique*, le premier nous offre un certain nombre de mots qui étaient tombés en désuétude du temps de l'Exode. En voici quelques exemples : *'Amthakhat*, *sac*, est employé quinze fois, Gen., XLII-XLIV, au lieu de *saq* (qui se lit d'ailleurs déjà comme synonyme, Gen., XLII, 25, 27, 35); *dâgâh*, *se multiplier*, Gen., XLVIII, 16; *zâbad offrîr*, *zêbed*, *offrande*, Gen., XXX, 20, qui depuis n'est plus usité que dans les noms propres, I Par., II, 36; VII, 20, etc.; *khâvvâh* pour *khayyâh*, *vivre*, Gen., III, 20; IV, 1; *khôdm*, *noir*, seulement Gen., XXX, 32, 33, 35, 40; *mônîm*, (dix) *fois*, Gen., XXXI, 7, 41; dès Num., XIV, 22, on trouve le mot, usité depuis, *pe'âmîm*, etc. Un certain nombre de mots n'ont plus

(1) *La Bible et les découvertes modernes*, 3^e édit., t. I, p. 183, 191, 223, 243.

[253] ART. III. — DE L'AUTHENTICITÉ DU PENTATEUQUE. 329
été employés que dans le style poétique : *theôm*, *l'abîme*, Gen., I, 2; *bâther*, *dissecuit hostias*, Gen., XV, 10, et *bêther*, *pars dissecta*, *ib.*, qui ne se lit plus que Cant., II, 17, et Jer., XXXIV, 18, 19, etc.,

L'emploi de documents antérieurs par Moïse est encore confirmé : 1^o par le caractère de certains récits, qui paraissent *inachevés*, parce que l'auteur de la Genèse n'a pas trouvé de plus amples détails dans les sources dont il s'est servi, par exemple dans l'histoire de Lamech, IV, 23, et de Nemrod, X, 9. — 2^o Le *Dixit Dominus ad Moysen*, qui reparait si fréquemment dans les quatre derniers livres du Pentateuque, pour indiquer les révélations que Dieu fait à son serviteur, ne se lit jamais dans le premier, parce que Dieu, quoiqu'il en soit l'inspirateur, ne révèle pas à l'écrivain les faits qui y sont racontés.

2^o On peut d'ailleurs indiquer, dans un grand nombre de cas, la raison de l'emploi alternatif d'Élohim ou de Jéhovah. — Élohim, en hébreu, est un nom qui n'est pas exclusivement propre au vrai Dieu. Il n'appartient rigoureusement qu'au Dieu unique, mais dans l'usage vulgaire, on l'étend aussi aux fausses divinités. Comme les Hébreux vivaient au milieu de peuples polythéistes, ils avaient besoin d'un mot qui désignât les dieux de ces derniers, et ce mot était Élohim. Élohim était donc un substantif commun, et s'appliquait à tous les dieux divers des Chananéens, des Moabites, des Ammonites, etc., comme le mot homme s'applique à tous les hommes. Mais Dieu, quoique le nom d'Élohim le désignât par excellence, voulut aussi avoir un nom propre, celui de Jéhovah. Dans la Bible, il prend d'ordinaire le nom d'Élohim en tant que Dieu de tous les hommes, et celui de Jéhovah en tant que Dieu du peuple choisi. Quand on étudie les passages dits élohistes et jéhovistes de la Genèse, on remarque que l'une ou l'autre dénomination a été, le plus souvent, employée selon qu'il s'agissait de montrer en Dieu le maître de tous les peuples ou le maître des Hébreux.

3^o Mais, quoi qu'il en soit de ce dernier point, il est un fait certain, c'est l'impossibilité de partager la Genèse de

telle sorte que les passages élohistes, qui sont les plus nombreux, forment un tout complet et une histoire tant soit peu suivie. Élohim et Jéhovah ne se lisent, seuls, que dans un nombre de morceaux fort restreint : 1° *Élohim* dans l'histoire de la création du ciel et de la terre, I-II, 3; dans le départ de Loth de Zoar, XIX, 29; dans les derniers jours d'Abraham, XXV, 41; dans le départ de Jacob de la maison paternelle, XXVII, 46-XXVIII, 9; et dans l'enterrement de Jacob et la mort de Joseph, L. — 2° *Jéhovah* ne se lit seul que dans la table ethnographique, la confusion des langues et la généalogie de Sem, X-XI; dans l'émigration d'Abraham dans la terre de Chanaan et en Égypte, XII-XIII; dans le mariage de Rébecca, XXIV; dans le songe de Jacob à Béthel, XXVIII, 10-22; et dans l'histoire de Juda et de Thamar, XXXVIII. — 3° Les deux noms *Jéhovah Élohim*, *Dominus Deus*, sont réunis ensemble (vingt fois), II, 4-III, 24, dans la description du paradis terrestre et le récit de la chute (Élohim n'est employé seul que trois fois), et IV, dans l'histoire des enfants d'Adam. — 4° Partout ailleurs, on trouve, à côté de ces noms, d'autres noms divins : — *Ha-Élohim*, le Dieu (1), dans des passages qu'on peut regarder comme élohistes, V, 22, 24; VI, 9, 11, etc., de même que dans les passages qu'on peut regarder comme jéhovistes, VI, 2, 4; XX, 17; XXVII, 28; — *Adonaï*, qui n'est usité que dans les discours adressés à Dieu, soit qu'il soit nommé Jéhovah, XV, 2, 8; XVIII, 3, 27, 30-32; XIX, 18, soit qu'il soit nommé Élohim; — *Él*, dont l'auteur sacré ne se sert que comme appellatif et en y joignant des épithètes diverses qui en déterminent avec précision la signification, comme *Él 'Éliôn* ou *Dieu Très-Haut*, XIV, 18-20, 22; *Él 'Olâm*, *Dieu éternel*, XXI, 33; *Él Schaddaï*, *Dieu Tout-Puissant*, XVII, 1; XXVIII, 3; XXXV, 41; XLVIII, 3; *Él Ro'ï*, *Dieu qui me voit*, XVI, 13; *Él Béth Él*, *le Dieu de Béthel*, XXXV, 7; *Él 'abikâ*, *le Dieu de ton père*, XLIX, 25; *Él Elohé Israël*, *Dieu, Dieu d'Israël*, XXXIII, 20, etc. *Él* se rencontre

(1) L'absence de l'article dans la langue latine a empêché S. Jérôme de rendre, dans sa traduction, l'article hébreu *ha*, qui désigne, joint à *Élohim*, le Dieu par excellence, le seul et unique vrai Dieu.

dans les passages dits élohistes, XIV, XXVIII, XXXI, XXXIII, XXXV, XLIII, XLVI, XLVIII, comme dans les passages dits jéhovistes, XVI, 13; XVII, 1; XXI, 33. — Il est facile de voir, par cette simple énumération, qu'il est impossible de retrouver dans la Genèse, à l'aide des noms divins, cet écrit primitif et fondamental que les rationalistes de nos jours voudraient faire considérer comme l'origine même de la Genèse. Bien mieux, on peut discerner un certain ordre dans l'emploi des noms de Dieu, ce qui prouve que Moïse a eu un but, au moins dans la plupart des cas, en se servant de l'un préféralement à un autre (1).

(1) Moïse n'appelle Dieu qu'Élohim et Jéhovah dans toute l'histoire primitive, I-XI; arrivé à l'époque des patriarches, il adopte, de plus, d'autres dénominations qui peignent les attributs de Dieu, XII-L, mais jamais il ne lui donne le nom de Jéhovah *Sabaoth* ou de *Dominus exercituum*, comme traduit ordinairement la Vulgate, nom qui est cependant devenu très commun à l'époque des prophètes.

Voici l'énumération complète des passages élohistes et jéhovistes dans la Genèse :

I. Histoire primitive.

1° I-II, 3, Élohim seul, 35 fois. — 2° II, 4-III, 24, Jéhovah Élohim réunis, 20 fois; Élohim seul, 3 fois, III, 1, 3, 5. — 3° IV, Jéhovah, 10 fois; Élohim, 1 fois. — 4° V, Élohim, 3 fois; Ha-Élohim, 2 fois; Jéhovah, 1 fois. — 5° VI, 1-8, Jéhovah, 5 fois; Ha-Élohim, 2 fois. — 6° VI, 9-IX, 29, Jéhovah, 7 fois; Élohim, 15 fois; Ha-Élohim, 2 fois. — 7° X-XI, Jéhovah seul, 7 fois.

II. Histoire des Patriarches.

1° XII-XIII, Jéhovah seul, 13 fois. — 2° XIV, Jéhovah uni à *Él 'Éliôn*, 1 fois; ce dernier seul, 3 fois. — 3° XV, Jéhovah, 5 fois; Adonaï, 2 fois. — 4° XVI, Jéhovah, 8 fois, et *Él Ro'ï*, 1 fois. — 5° XVII, Jéhovah et *Él Schaddaï* dans le *ÿ*. 1, et Élohim, 7 fois. — 6° XVIII-XIX, 28, Jéhovah, 16 fois, et Adonaï, 6 fois. — 7° XIX, 29-38, Élohim, 2 fois. — 8° XX, Jéhovah, 1 fois; Élohim, 4 fois; Ha-Élohim, 2 fois; Adonaï, 1 fois. — 9° XXI, Jéhovah, 2 fois; Élohim, 11 fois; *Él 'Olâm*, 1 fois avec Jéhovah. — 10° XXII, Jéhovah, 5 fois; Élohim, 2 fois; Ha-Élohim, 3 fois. — 11° XXIII, Élohim seulement 1 fois comme appellatif, XXIII, 6. — 12° XXIV, Jéhovah, 19 fois. — 13° XXV, 1-18, Élohim, 1 fois. — 14° XXV, 19-XXVI, 35, Jéhovah, 14 fois. — 15° XXVII, Jéhovah, 3 fois; Ha-Élohim, 1 fois. — 16° XXVIII, 1-9, *Él Schaddaï*, 1 fois; et Élohim, 1 fois. — 17° XXVIII, 10-22, Jéhovah, 4 fois; et Élohim, 1 fois, *ÿ*. 20 (indépendamment de l'opposition, à Jéhovah, d'Élohim ou Dieu d'Abraham, *ÿÿ*. 12, 17 et 21). — 18° XXIX-XXXII, Jéhovah, 10 fois; Élohim, 30 fois; Ha-Élohim, XXXI, 11; Ha-Él et *Él*, XXXI, 13 et 29. —

II^e Classe d'objections.

254. — Prétendues contradictions dans le Pentateuque.

Une difficulté qui serait plus sérieuse, si elle était fondée, contre l'authenticité et la véracité du Pentateuque, ce sont les *contradictions* qu'on prétend y relever (1). Voici les principales qu'il est nécessaire de connaître et de réfuter :

1^o Le chap. 1 de la Genèse et le chap. 11, 4 et suiv., contiennent *deux* récits opposés de la création. — Le ch. 11 ne renferme pas un nouveau récit de la création, il expose seulement d'une manière plus détaillée quelques-uns des actes de la création de l'homme, pour servir d'introduction au récit de la chute d'Adam et d'Ève.

2^o Hévila, Saba, Dadan et Ludim sont donnés, Gen., x, 7, 13, comme descendants de Cham, et Gen., x, 22, 28, 29; xxv, 3, comme descendants de Sem. — Il n'y a là aucune contradiction. Parmi les descendants de Cham et les descendants de Sem, il y en a eu quelques-uns qui ont porté le même nom, quoique ce fussent des personnages différents, comme aujourd'hui encore, des hommes très divers reçoivent le même nom.

3^o Gen., xv, 18; Ex., xxiii, 31; Deut., xi, 24 (et Jos., 1, 4), assignent l'Euphrate comme frontière orientale à la Terre Promise; Num., xxxiv, 10-12, au contraire, la mer Morte. — Ce dernier passage assigne les limites que devaient occuper *de fait* les Hébreux, à leur entrée dans la Palestine. Il

19^o xxxiii-xxxvii, Élohim, 20 fois; Ha-Élohim, 1 fois; Él, 4 fois; Él Schaddai, 1 fois. — 20^o xxxviii, Jéhovah, 3 fois. — 21^o xxxix, Jéhovah, 8 fois; et Ha-Élohim, 1 fois. — 22^o xl-xlvi, Élohim, 16 fois; Ha-Élohim, 9 fois; Ha-Él, 1 fois; et Él Schaddai, 3 fois. — 23^o xlix, Jéhovah, 1 fois; Él 'abika, « Dieu de ton père, » en parallélisme avec Schaddai, 1 fois. — 24^o l, Élohim, 4 fois. — 25^o Exode, i-ii, Élohim, 5 fois; Ha-Élohim, 3 fois. — 26^o iii-iv, Jéhovah, 21 fois; Élohim, 3 fois; Ha-Élohim, 7 fois. — 27^o v-vi, 1, Jéhovah, 8 fois.

(1) Toutes les objections de détail contre l'authenticité et l'intégrité du Pentateuque ont été résolues par Welte, *Nachmosaisches im Pentateuch beleuchtet*, Karlsruhe et Fribourg, 1841. On peut voir aussi M. Schœbel, dans sa *Démonstration de l'authenticité* de chacun des livres du Pentateuque, indiquée plus haut, n^o 251, note.

est d'ailleurs difficile de les déterminer exactement, parce que plusieurs des localités mentionnées nous sont inconnues. — Les premiers passages désignent les pays que Dieu donnait *en droit* à la race de Jacob, et dont elle n'a été maîtresse que sous le règne de David et de Salomon.

4^o Gen., xxvii, 46-xxviii, 9, il est dit que Jacob va en Mésopotamie pour y chercher une femme, et Gen., xxvii, 41-45, pour fuir la colère d'Ésaü. — Un motif n'exclut pas l'autre : les menaces d'Ésaü sont seulement une raison de plus pour Rébecca d'engager son fils bien-aimé à aller en Mésopotamie prendre une épouse de sa parenté.

5^o Gen., xxx, 25-43, attribue les richesses de Jacob à une autre cause que Gen., xxxi, 4-48. — De ce que Jacob attribue, xxxi, ses richesses à la bénédiction de Dieu, il ne s'ensuit nullement qu'il n'ait pas employé pour les acquérir les moyens qui sont décrits, xxx, 25-43, moyens que Dieu a bénis.

6^o Gen., xxxii, 3 (xxxiii, 14-16), contredit Gen., xxxvi, 6, puisque le premier passage suppose qu'Ésaü était en Idumée lorsque Jacob revint de Mésopotamie, et le second qu'Ésaü n'alla s'établir en Idumée qu'*après* le retour de Jacob. — La contradiction n'existe pas; les patriarches étant nomades, Ésaü avait campé dans l'Idumée, avec ses nombreux troupeaux, *avant* le retour de Jacob, mais ce ne fut qu'*après*, qu'il résolut de ne plus conduire ses troupeaux en Palestine, et ne sortit plus des pacages du pays d'Édom.

7^o D'après Gen., xxvi, 34, Ésaü prit deux femmes, Judith, fille de Bééri, l'Héthéen, et Basemath, fille d'Élon, l'Héthéen; d'après Gen., xxviii, 9, il prit une troisième femme, Mahéleth, fille d'Ismaël, sœur de Nabaïoth. Or, les trois femmes d'Ésaü mentionnées, Gen., xxxvi, 2, sont Ada, fille d'Élon, l'Héthéen, Oolibama, fille d'Ana, fille (1) de Sébéon, l'Hévéen, et Basemath, fille d'Ismaël, sœur de Nabaïoth. Ainsi le nom de deux de ces femmes est changé, celui du père de l'une d'elles l'est également, et celle qui est appelée d'abord

(1) Le texte hébreu porte *fil* au lieu de *fil*. Les Massorètes font cependant lire *fil*, comme a lu S. Jérôme.

filles d'Élon est appelée ensuite fille d'Ismaël. — Ce dernier changement est probablement l'effet d'une faute de copiste. Les transpositions étaient faciles dans la transcription des manuscrits, comme l'altération des noms propres, dont les Paralipomènes surtout nous offrent des exemples. Les variations que nous remarquons ici, si elles sont réelles, ne sont donc pas imputables à Moïse, mais aux libraires. Il est d'ailleurs vraisemblable que quelques-unes des différences, et peut-être même toutes, ne sont qu'apparentes. Ainsi, il est possible qu'Ana fût un homme, selon la leçon du texte hébreu, et qu'il fût surnommé Béeri ou « l'homme à la source, » parce qu'il avait découvert dans le désert une source d'eaux minérales, comme nous l'apprend Gen., xxxvi, 24. Les pères des autres femmes d'Ésaü, et ses femmes elles-mêmes, pouvaient aussi porter différents noms. Enfin Ana peut être appelé Hévéen et Héthéen, par la raison que le même homme peut être nommé Parisien et Français, Hévéen désignant une race particulière, et Héthéen étant un terme plus générique, synonyme de Chananéen.

8° Le récit de la vente de Joseph par ses frères renferme des contradictions : Gen., xxxvii, 23, 27, et xxxix, 1, Joseph est vendu à des *Ismaélites*, et Gen., xxxvii, 28, 36, à des *Madianites*. — Il n'y a pas plus de contradiction que si l'on disait tantôt que Joseph fut vendu par les *Abrahamites*, et tantôt par les *Israélites*. Les deux noms s'emploient indifféremment l'un pour l'autre, parce que les Ismaélites désignent souvent dans la Bible les Arabes ou les Bédouins en général, et que les Madianites sont une tribu arabe ou bédouine.

9° Le beau-père de Moïse est appelé Jéthro, Ex., iii, 1; iv, 18, et xviii, 1, tandis qu'il est appelé Raguel, Ex., ii, 18; cf. 21; bien plus, Num., x, 29, il reçoit un troisième nom, celui de Hobab. — Depuis longtemps, on a cherché la solution de cette apparente contradiction. Plusieurs ont cru que Jéthro, Raguel et Hobab étaient trois noms d'une même personne. Cela n'est pas impossible, mais il est plus vraisemblable que Raguel était le père de Jéthro, et Hobab le fils ou le gendre

de ce dernier, le beau-frère de Moïse. Jéthro et Hobab sont appelés *khoten* de Moïse, dénomination d'un sens vague qui peut signifier beau-père et beau-frère. Raguel est appelé père, *ab*, de Séphora, la femme de Moïse, mais il n'est dit nulle part expressément qu'il fut beau-père du législateur des Hébreux. Le mot *ab* pouvant signifier *grand-père* aussi bien que *père*, en hébreu, il y a tout lieu de penser que Raguel, qui apparaît comme chef de la famille, Ex., ii, 18, était le père de Jéthro.

10° Moïse emmène avec lui, en Égypte, sa femme Séphora, Ex. (ii, 22), iv, 20, et nous apprenons, Ex., xviii, 2-4, qu'elle n'était pas avec lui, mais avec Jéthro. — Il n'y a aucune contradiction entre ces passages de l'Exode. Moïse avait pris sa femme quand il était retourné en Égypte, mais il l'avait renvoyée à son beau-père, *quam remisera*, Ex., xviii, 2, pendant qu'il luttait contre le Pharaon pour obtenir la permission d'emmener le peuple dans le désert.

11° Le premier-né des animaux impurs doit être racheté à prix d'argent, d'après Lévit., xxvii, 27, et Num., xviii, 16; d'après l'Exode, au contraire, xiii, 13, et xxxiv, 20, par l'offrande d'une brebis, s'il n'est pas mis à mort. — Dans l'Exode, il n'est question que du premier-né de l'âne; dans le Lévitique et les Nombres, il s'agit de tous les animaux impurs. Si l'on veut considérer ces deux derniers passages comme s'appliquant aussi à l'âne, il en résulte que la première prescription a été modifiée ou abrogée par la loi générale portée plus tard. Il n'existe entre ces divers passages aucune contradiction.

12° D'après Ex., xxi, 1-6, et Deut., xv, 12-18, l'esclave hébreu doit être mis en liberté au bout de six ans de service; au contraire, d'après le Lévitique, xxv, 39-41, il est tenu de servir jusqu'à l'année jubilaire. — Ces deux dispositions légales ne sont pas opposées; la seconde est au profit de l'esclave : si l'année jubilaire tombe avant qu'il ait fait ses six années de service, il doit être mis en liberté.

13° Le Lévitique, xxiii, et les Nombres, xxviii-xxix, prescrivent de célébrer cinq fêtes, tandis que l'Exode, xxiii, 14-17;

xxxiv, 18-23, et le Deutéronome, xvi, 1-16, n'en ordonnent que trois. — L'Exode et le Deutéronome ne parlent que des trois fêtes dans lesquelles les Hébreux étaient obligés de se rendre en pèlerinage au Tabernacle ou au Temple du Seigneur : celles de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles ; le Lévitique et les Nombres mentionnent deux autres solennités auxquelles on peut donner ce nom : celles des Trompettes et de l'Expiation, pendant lesquelles on n'était pas tenu de se rendre au lieu où se trouvait l'arche. Cf. n° 398.

14° Quelques autres prétendues contradictions, que les incrédules ont essayé de relever dans les livres de Moïse, se résolvent d'elles-mêmes, et n'ont pas même une apparence sérieuse. Tous les arguments qu'on a voulu tirer de ce chef contre l'authenticité du Pentateuque sont donc sans fondement.

III^e Classe d'objections.

255. — Les prétendues répétitions du Pentateuque.

On a voulu se faire une arme contre l'origine mosaïque des cinq premiers livres de la Bible, en même temps que contre leur unité, de certains faits analogues qui se sont plusieurs fois répétés du temps des patriarches : le double enlèvement de Sara en Égypte, Gen., xii, 10-19, et à Gérare, Gen., xx, et de Rébecca, de l'autre, dans le même lieu, Gen., xxvi, 1-11 ; la double expulsion d'Agar, Gen., xvi, 4-16, et xxi, 9-21 ; la double alliance d'Abraham d'abord, Gen., xxi, 22-34, et d'Isaac ensuite, Gen., xxvi, 26-33, avec Abimélech ; la double consécration de Béthel, Gen., xxxiii, 18-20, et xxxv, 14-15 ; la double institution de la Pâque, Ex., xii, 1-28, 43-51 ; xiii, 1-2, et xiii, 2-16 ; le double envoi des cailles, Ex., xvi, et Num., xi, et le double miracle de l'eau jaillissant du rocher, Ex., xvii, et Num., xx.

De ce que plusieurs événements se sont répétés dans l'histoire, on ne peut nullement conclure qu'ils ne soient pas vrais. Les mêmes faits qui se sont produits, à certaines époques, en France, se reproduisent encore tous les jours sous

nos yeux. La plupart de ceux que nous venons d'énumérer (à part l'institution de la Pâque, qui est complétée seulement, Ex., xiii, 2-16), se sont renouvelés avec des circonstances plus ou moins semblables à des époques différentes : il n'y a là rien d'extraordinaire. Si quelques-uns nous paraissent étranges, les mœurs patriarcales et la vie nomade les expliquent facilement.

Nous n'avons pas besoin de nous arrêter à une objection qui a été souvent formulée contre l'authenticité du Pentateuque, et dont les découvertes modernes ont établi l'inanité, savoir que l'écriture n'était pas inventée du temps de Moïse. — Non seulement il est certain que l'on savait déjà écrire de son temps, mais nous possédons encore aujourd'hui des monuments écrits d'Égypte et de Chaldée, antérieurs à l'époque de Moïse et même d'Abraham.

ARTICLE IV.

De l'intégrité du Pentateuque.

Pourquoi il est nécessaire d'examiner la question de l'intégrité du Pentateuque. — Prétendues additions archéologiques ; — géographiques ; — historiques ; — légales.

256. — Pourquoi nous devons examiner la question de l'intégrité du Pentateuque.

Après avoir établi l'authenticité des cinq livres de Moïse, il faut montrer qu'ils sont parvenus jusqu'à nous sans interpolations, sans additions et sans retranchements, c'est-à-dire dans leur intégrité, au moins substantielle. On reconnaît sans peine la véracité du Pentateuque, dès lors qu'il est prouvé que Moïse en est l'auteur ; sans rappeler ici son inspiration qui le garantissait de toute erreur, il est certain que personne n'était mieux renseigné que lui sur la plupart des faits qu'il raconte, puisque il en est le principal acteur ; or, n'étant pas trompé, il ne pouvait être trompeur, car il écrivait sous les yeux de son peuple, lui aussi témoin et acteur dans ces événements.

Tous ceux qui admettent l'authenticité du Pentateuque en

admettent également la véracité. Cependant, comme les rationalistes prétendent s'appuyer sur certains détails contenus dans les cinq livres de Moïse pour en contester l'origine ancienne, et comme, d'un autre côté, certains critiques, tout en reconnaissant que le législateur des Hébreux en est l'auteur, pensent que son œuvre a été interpolée, il est nécessaire d'examiner quelles sont les parties qu'on affirme être postérieures à la sortie d'Égypte. Afin de procéder avec ordre, nous pouvons distinguer ce qu'on a appelé : 1° les additions ou explications archéologiques ; 2° les additions et explications géographiques ; 3° les additions historiques, et 4° les additions légales ou additions de lois.

257. — I. Explications archéologiques.

Les additions et explications *archéologiques* sont sans importance et l'on peut admettre, si l'on veut, que quelques-unes sont des gloses ajoutées en effet après coup, sans que l'intégrité substantielle du Pentateuque en soit nullement altérée. Elles peuvent cependant être aussi de la main de Moïse lui-même. Ainsi : 1° il est possible que l'explication de l'Exode, xvi, 36, « un gomor est la dixième partie d'un éphi, » que beaucoup de critiques regardent comme une interpolation, ait été donnée par l'auteur du Pentateuque, parce que *gomor* signifie d'abord, non pas une mesure proprement dite, mais un vase, comme en arabe. Les vases appelés *gomor* avaient généralement la même capacité ; cependant Moïse voulut en préciser davantage la contenance, en disant : Il faut que sa grandeur soit du dixième d'un éphi. Cf. n° 188.

2° Il est dit, Num., iii, 47, et xviii, 16, que le sicle du sanctuaire vaut vingt *gera*. — On ne saurait prétendre que cette explication est une interpolation, parce que Moïse, voulant déterminer ce que chaque Israélite était tenu de payer au sanctuaire, Ex., xxx, 13, devait en fixer exactement la valeur ou plutôt le poids, à une époque où la monnaie frappée était inconnue.

3° Nous lisons, Deut., iii, 11 : « Monstratur lectus ejus (d'Og) ferreus, qui est in Rabbath filiorum Ammon. » Il suit

de ce verset, a-t-on dit, que le lit d'Og était montré comme une antiquité. — C'est là une conclusion inexacte. Moïse voulait par là faire observer, à propos d'un fait récent, à chacun des auditeurs à qui il s'adressait, qu'il pouvait, s'il le désirait, voir encore de ses yeux ce lit démesuré, et reconnaître ainsi la grandeur de la protection de Dieu qui avait accordé à son peuple la victoire sur un tel géant.

258. — II. Explications géographiques.

On prétend que le Pentateuque renferme un grand nombre de *noms de lieux* qui n'ont reçu qu'après Moïse la dénomination par laquelle ils sont désignés.

1° Béthel s'appelait primitivement Luz, Jud., i, 22-23. — Moïse put très bien l'appeler lui-même Béthel, parce que ce dernier nom lui avait été donné par les patriarches, Gen., xii, 8 ; xxviii, 19 ; xxxv, 15.

2° Hébron, du temps de Moïse, s'appelait Cariath Arbé. Le Pentateuque, s'il était parvenu à nous sans changement, ne le désignerait pas sous la dénomination d'Hébron, Gen., xiii, 18 ; xxiii, 2 ; xxxv, 27. — Cette observation a été faite depuis longtemps par des commentateurs catholiques, mais personne n'est en état de prouver que le nom d'Hébron était inconnu du temps de l'Exode ; on ignore à quelle date vivait le géant Cariath Arbé, dont elle tira ce nom, et à quelle époque l'une des deux désignations supplanta l'autre, Jos., xiv, 15 ; Jud., i, 10.

3° Nous lisons, Gen., xiv, 2, 7, 8 : Bala, *ipsa est Segor* ; Fontem Mispah, *ipsa est Cades*, et Gen., xxxv, 19 ; xlviii, 7, Ephrata, *quæ alio nomine vocatur Bethleem*. — On a prétendu que Moïse n'avait pu écrire lui-même ces trois explications ; mais sans aucune preuve. Pour Bethléem, elle portait encore les deux noms du temps de Michée, v, 2.

4° L'emploi du nom de Dan paraît tout d'abord plus difficile à expliquer dans Gen., xiv, 14. Nous lisons dans ce passage qu'Abraham poursuivit Chodorlahomor jusqu'à Dan. Or Jos., xiv, 47, et Jud., xviii, 29, racontent que la ville de Dan s'appelait autrefois Lais ou Lesem et qu'elle a reçu le

nom de Dan des Danites, qui s'en emparèrent après la mort de Moïse. — Si la localité dont parle la Genèse est réellement celle dont il est question dans le livre de Josué, il faut reconnaître que le nom postérieur de la ville a été substitué à l'ancien dans le récit de la victoire d'Abraham ; mais il n'est pas certain que le Dan du Pentateuque soit celui dont les Juges racontent tout au long la prise. Il y avait une seconde Dan en Palestine, II Reg., xxiv, 6. Josèphe mentionne une source du Jourdain ainsi appelée, et, selon toute vraisemblance, c'est plutôt par cette dernière route que par celle de la ville de Dan que s'enfuyaient les rois vaincus.

5° Plusieurs commentateurs anciens ont aussi pensé que ce qu'on lit, Num., xxi, 1-3 (cf. Num., xiv, 45, et Deut., i, 44), d'une localité où les Israélites battirent les Chananéens et qu'ils appelèrent Hormah ou « anathème », est une interpolation, parce qu'ils ont cru que cette victoire était la même que raconte l'auteur sacré, Jud., i, 16-17, quand il dit que les tribus de Juda et de Siméon prirent Sephaath et l'appelèrent Hormah. — Il s'agit de deux événements différents. Sephaath est située dans le désert, au sud de la Palestine. Les Israélites qui, après leur conquête, entrèrent dans la Terre Promise par l'est, au-dessus de la mer Morte, avaient été obligés, du temps de Moïse, d'abandonner cette ville méridionale. Les Chananéens reprirent donc possession d'Hormah et lui conservèrent naturellement son ancien nom de Sephaath. Plus tard, Juda et Siméon la reprirent et lui rendirent le nom d'Hormah.

6° Quelques autres passages qu'on prétend être des interpolations ne le sont aucunement, par exemple, les renseignements donnés sur les anciens habitants du pays de Chanaan, Deut., ii, 10-12, 20-23, les noms divers du mont Hérmon, iii, 9, et des villes de Basan, iii, 14. — Rien ne prouve que Moïse n'a pas pu donner ces renseignements. Ils sont, au contraire, tout à fait dans le goût du pays, et les Orientaux, aujourd'hui comme autrefois, aiment à décrire ainsi l'histoire des lieux et des races.

7° On prétend aussi que Deut., ii, 12 : « (Horrhæis) expul-

sis atque deletis, habitaverunt filii Esau, sicut fecit Israel in terra possessionis suæ, quam dedit illi Dominus, » indique une date postérieure à la conquête de la Palestine. — Nous avons le droit de le nier : *terra possessionis* signifie ici, comme III, 20, où le texte hébreu lit le même mot, non la terre de Chanaan, mais le pays de Galaad et de Basan, conquis par Moïse et donné aux tribus transjordanienues.

8° Deut., iii, 14, porte : « Jair... vocavit ex nomine suo Basan, Havoth Jair, id est, villas Jair, usque in præsentem diem. » Ces mots *jusqu'à aujourd'hui* ne peuvent que signifier, dit-on, une époque éloignée de l'événement. — Il est difficile de dire au juste quelle valeur il faut attacher à cette locution ; on peut accorder que c'est une glose ajoutée plus tard au texte, sans que l'on puisse tirer de là aucune preuve contre l'authenticité du Deutéronome. Cependant plusieurs passages de la Sainte Écriture, dans lesquels ces expressions sont employées, permettent de croire que Moïse lui-même a pu écrire ces mots : ils signifient simplement *aujourd'hui* dans la langue hébraïque : « Sic Matthæus, xxvii, 8 et xxviii, 13, observe Goldhagen (1), ita loquitur de rebus satis novis, uti et Paulus, Act., xxiii, 1 et xxvi, 22. Atque in Veteri Testamento, Anna, I Reg., i, 16, utitur phrasi illa : usque in præsens, de tempore quo oraverat ; imo et Moyses, Ex., vii, 16, eadem adhibet inter primum et tertium congressum cum Pharaone, quod spatium certe minus fuerit, quam quod inter occupationem urbium quæ vocatæ sunt Havothjair et orationem Moysis ad populum intercessit. »

9° Une des objections sur lesquelles insistent le plus les adversaires de l'intégrité du Pentateuque, c'est celle qui est tirée de la manière dont l'auteur du Deutéronome désigne le pays situé à l'est du Jourdain : il dit *trans Jordanem*, comme s'il écrivait dans la Palestine proprement dite, à l'ouest du Jourdain, i, 5 ; iii, 8 ; iv, 46, 47, 49. Moïse, dit-on, n'étant pas entré dans la Terre Promise, s'il était l'auteur du Deutéronome, aurait mis *en deçà*, et non au delà du Jourdain. —

(1) *Introductio in Sacram Scripturam*, pars II, sect. i, t. II, 1766, p. 52.